

## **Assemblée générale du Conseil de Quartier Nation-Picpus**

**Lundi 28 novembre 2022**

**« Projet de réaménagement de la place Félix Eboué :**

**Contribution du Conseil de quartier »**

La Mairie a engagé une étude en vue d'un projet de réaménagement de la place Félix Eboué pour lequel une phase de concertation est ouverte depuis le 5 octobre jusqu'au 5 décembre 2022 [cf. <https://www.paris.fr/pages/felix-eboue-une-place-apaisee-et-conviviale-a-imaginer-ensemble-22016> ]. Le Conseil de quartier Nation – Picpus, ayant pris connaissance du projet à l'étude, souhaite apporter une contribution à la démarche en cours pour améliorer le projet, à la suite d'échanges sur ce sujet au sein du Groupe urbanisme espace et lors de l'Assemblée générale du 28 novembre 2022.

### **Compte tenu des éléments suivants :**

- Les craintes exprimées de reports de la circulation automobile de transit voire de bouchons sur la voirie autour de la place et notamment au Nord (rue et boulevard de Picpus), et d'une place trop minérale et déséquilibrée du fait du projet de plan actuel au profit de la partie sud ;
- L'importance de cette place centrale pour les déplacements et la mobilité des habitants dans l'arrondissement et l'Est de Paris qui permet, en assurant la fonction d'une plateforme intermodale, notamment la traversée de plusieurs lignes de bus (n°29, 71, 64, 46) et l'accès à deux lignes de métro (n°6, 8), et une station de taxis à préserver ;
- La nécessité de privilégier les circulations douces de façon à les sécuriser, en donnant la priorité au confort de circulation des piétons sur les autres modes de déplacements, du fait de leur dimension intergénérationnelle en prenant en compte les besoins des personnes à mobilité réduite, pour fluidifier leurs déplacements (éviter les traversées et feux longs), et faire en sorte que ceux-ci soient agréables au quotidien, y compris pour la promenade.

### **Le Conseil de quartier Nation – Picpus propose :**

- Une phase de réflexion méthodologique et d'approfondissement de l'étude, avec l'appui notamment des Conseils de quartiers du 12eme arrondissement, de façon rechercher des pistes d'améliorations pour aboutir à un projet consensuel, en s'appuyant sur leur expérience pratique d'usage de la place ainsi que de ses abords, et de ses différentes possibilités d'accès ;
- De donner la priorité à l'aménagement des circulations douces pour les piétons et l'accès au réseau de transport collectif (bus, métro, taxis, stations Vélib), en libérant les trottoirs et en intégrant un déplacement de la station de taxis au débouché de la rue de Reuilly et en développant un « itinéraire vert » reliant le boulevard de Reuilly vers la coulée verte (sortie au niveau de l'Allée Vivaldi) ;
- De veiller à éviter au maximum les conflits d'usages avec les piétons au niveau de l'aménagement des pistes cyclables, des intersections, des débouchés sur la place ;
- De prendre en considération les différents usages d'utilité sociale (vie quotidienne et nocturne) et économique de la place qui accueille par exemple à proximité (bld de Reuilly) le marché des producteurs et le Forum des associations, des manifestations sportives (exemple : marathon) ;
- De mieux mettre en valeur la place par des aménagements qualitatifs prévoyant un renforcement de la végétation avec un maximum de plantations en pleine terre (côté ouest par exemple), en désencombrant les secteurs où le mobilier urbain occupe une place trop importante ;
- D'étudier dans une phase d'expérimentation transitoire deux ou trois options par exemple de réaménagement du site, de façon à disposer de comptages en temps réel des flux de véhicules automobiles pour évaluer avant le choix définitif d'un plan d'aménagement d'ensemble, leurs impacts potentiels sur la circulation, celle des bus en particulier qui desservent plusieurs quartiers et de nombreux équipements publics du 12eme arrondissement.

\*\*\*\*\*